

Valois

la lettre

Numéro 3 - Juin 2004

Edito

Si l'on vous dit qu'il s'agit d'un élément essentiel de la vie quotidienne, que vous utilisez chaque jour, un élément que l'on trouve sous différentes formes sur terre, qui se régénère sans cesse, que vous consommez sans même en avoir conscience, à quoi pensez-vous ? Vous pensez au thème principal de notre numéro 3, l'eau et, plus précisément, l'eau dans le Valois. A l'aube des grandes chaleurs de l'été, l'idée d'aborder ce thème rafraîchissant nous est apparue évidente.

Autre forme de consommation de l'eau : l'immersion. La piscine de Crépy sera prochainement obsolète et la réflexion est actuellement engagée sur l'opportunité de nouveaux équipements aquatiques qui viseront à satisfaire vos besoins pédagogiques, ludiques et sportifs. Le dossier est ouvert et le meilleur scénario sera trouvé en fonction des possibilités techniques et financières.

Vous retrouverez bien entendu les sujets qui vous sont chers, à savoir les actions en cours de la CCPV, les rendez-vous de la saison été/rentrée 2004 et vous en découvrirez toujours davantage sur nos richesses et les villages qui vous entourent.

Nous vous souhaitons un été 2004 reposant et ensoleillé.

Philippe DRILLET
Président

Sommaire

Edito	p1
Actualité de la CCPV	p2,3
Collecte, Chantier-école, Aide aux créations et reprises d'entreprises	
Dossier spécial	p4,5
L'eau dans le Valois	
Richesse du Valois	p6
Les métiers de l'artisanat d'art	
Événements à vivre en pays de Valois	p7
L'événement de la saison : "Les 35 clochers"	
Les autres rendez-vous de juillet à septembre 2004	
Flash sur les communes du Valois	p8
Bouillancy, Brégy, Reez-Fosse-Martin et Villers-Saint-Genest	
Supplément cahier central	
Les délégués de la CCPV, commune par commune	

62 communes... 18 000 foyers... 51 000 habitants...

Dossier spécial : L'eau dans le Valois

Une richesse à préserver

Le Valois est riche d'une trentaine de cours d'eau qui forment un linéaire d'une centaine de kilomètres et qui ont façonné ses paysages. Ses grands plateaux agricoles ont été creusés par l'Automne, la Nonette, la Gergogne ou encore la Grivette. Le développement de ses bourgs et de ses villages est intimement lié à la présence de l'eau. Sur les plateaux, l'eau n'existe qu'à une grande profondeur, et les villages ont dû choisir leur site à proximité des sources. C'est le cas de Bouillancy ("L'eau qui jaillit"), Nanteuil ("La Source") et Fresnoy la Rivière. Dans un certain nombre de villages, on retrouve les anciens puits qui alimentaient la population en eau ou qui permettaient l'activité agricole.

L'eau puisée, traitée, distribuée puis consommée...



de la source...

Dans beaucoup de villages, l'arrivée de l'eau "courante" est relativement récente puisqu'elle ne remonte qu'aux années 1950. L'eau captée dans les nappes d'eau souterraines est alors distribuée sous pression à partir de châteaux d'eau. Certains des ouvrages que vous pouvez observer aujourd'hui datent de cette époque. Beaucoup ont été rénovés ou abandonnés. Dans les villages qui ont connu une forte augmentation du nombre d'habitants, les capacités des réservoirs d'eau ont dû être augmentées. C'est le cas des communes les plus importantes : Lagny le Sec, Le Plessis-Belleville, Nanteuil le Haudouin... De plus, en raison de la pollution des nappes les moins profondes, de nouveaux puits ont dû être forés. Certains ont une profondeur de près de 90 mètres ! Aujourd'hui, le Valois est alimenté en eau potable à partir de 40 captages. Ces captages exploitent le plus souvent la nappe dite du

"Lutétien/Cuisien" du nom des couches géologiques souterraines dans lesquelles elle se trouve. Parce que les travaux nécessaires pour capter, stocker et distribuer l'eau potable sont très coûteux, les communes ont été amenées à se regrouper en syndicats.

...à votre robinet...

L'eau potable est une eau qui ne doit pas porter atteinte à la santé de celui qui la consomme. Aussi, c'est un produit dont la qualité est attentivement contrôlée. Des analyses sont effectuées par la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales). Les résultats de ces analyses sont affichés dans votre mairie. Très souvent, l'eau est désinfectée par ajout de chlore avant distribution. Ce chlore en faible concentration la préserve tout au long de son trajet à travers les canalisations, parfois de plusieurs kilomètres, entre le point de captage et les habitations. (Suite de l'article page 4)

Actualité de la CCPV

Des résultats de collecte sélective toujours insuffisants dans le Valois

Les dernières études montrent que les habitants du Valois trient de plus en plus leurs déchets. Voilà une bonne nouvelle. Cependant, un gros effort sur la qualité du tri reste à faire. Le taux de déchets indésirables enregistré parmi les déchets collectés est de 21%.

Ce résultat est l'un des plus mauvais dans l'est du département de l'Oise !

Rappelons les mauvais gestes les plus répandus

- mettre des bouteilles d'huile usagées, des sacs et films plastique, des barquettes et des pots en plastique, du polystyrène dans le bac jaune.
- mettre des emballages de journaux et magazines, des enveloppes ou encore des papiers gras type essuie-tout dans le bac bleu.
- mettre des couvercles et des bouchons de bouteilles dans le conteneur à verre.



Tous ces déchets doivent impérativement être mis dans la poubelle habituelle.

En raison de ces mauvais résultats, la CCPV est amenée à poursuivre ses efforts de sensibilisation aux bons gestes du tri. Et parce que les bonnes habitudes s'apprennent dès le plus jeune âge, elle le fait directement auprès de vos enfants, dans les écoles du Valois.

Grâce aux poubelles du tri, nos déchets ont une deuxième vie !

Pour la troisième année consécutive, le Service Collecte de la CCPV s'est donc engagé dans le "Programme d'éducation à l'environnement" ; 18 établissements scolaires ont été visités et pas moins de 45 classes ont bénéficié d'animations sur les thèmes de la collecte sélective mais aussi des déchetteries, étant donné l'ouverture très récente de celle de PLESSIS-BELLEVILLE (le 14 juin) et celle de BETZ, prévue pour l'automne prochain.

Les enfants ont abordé les notions de recyclage, d'élimination et de valorisation des déchets. Ils sont très sensibles au fait que 27 bouteilles en plastique déposées dans un bac

jaune pourront permettre la fabrication d'un pull "polaire" ou encore qu'une bouteille de verre déposée dans le conteneur pourra être recyclée à l'infini. Ils découvrent aussi qu'avec l'apport de nos déchets verts en déchetterie, on prépare du compost qui peut ensuite être commercialisé. Ils s'ouvrent davantage sur leur environnement extérieur et prennent conscience des dégâts provoqués par les dépôts sauvages. Ils s'émeuvent qu'un kilo de piles jetées dans la nature pollue 10 à 20 m³ de terre. Ils promettent enfin de ne plus jeter leur chewing-gum par terre, mais dans une poubelle, lorsqu'ils apprennent qu'il met 5 ans avant de disparaître.

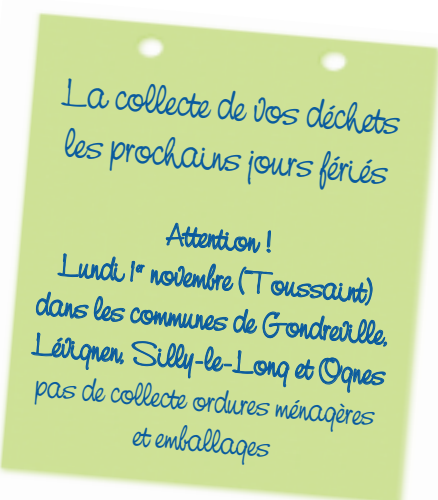
A la fin de la séance, ils sont heureux de dire qu'une fois chez eux, ils vont faire la leçon à leurs parents et leur éviter, peut-être, la désagréable surprise de trouver une étiquette "erreur de tri" sur le bac jaune de la maison !



Intervention dans une classe CE2/CM1 à Bouillancy en mars 2004.

Stationnements gênants

Les stationnements gênants sont une source de difficultés pour la circulation des camions de collecte des déchets ménagers. Une source d'insécurité routière aussi car ils obligent les camions de collecte à faire des marches arrière qui ne sont d'ailleurs pas prévues dans le Code de la Route. C'est pourquoi il est demandé à chacun d'entre vous de veiller à stationner correctement votre véhicule la veille des jours de collecte. Merci.



Le Chantier-Ecole

Avec le Chantier-Ecole, la CCPV fait "coup double".

Ce dispositif permet de contribuer à la réinsertion de publics en difficulté en leur enseignant les techniques de maçonnerie et en leur faisant réaliser des travaux de réhabilitation du patrimoine dans les petites communes. Il s'agit donc, à la fois, de rendre de grands services aux communes et de permettre la réinsertion de personnes en difficulté. RMistes, jeunes, demandeurs d'emploi de longue durée peuvent ainsi franchir une étape dans le retour au monde du travail, ou terminer leur vie professionnelle de façon plus digne et utile.

Coffrages, enduits, échafaudages, joints... sont à leur menu quotidien. Mais ils réapprennent aussi à respecter des horaires, des consignes de sécurité et à trouver leur place dans un travail en équipe. Grâce à leurs interventions dans la rénovation du patrimoine bâti, nos communes peuvent, en partie, retrouver leur aspect d'antan.

Bien entendu, il ne s'agit pas de faire de la concurrence déloyale aux entreprises, mais d'aider des communes dont le budget est limité à réaliser des travaux qui ne seraient pas entrepris dans les conditions normales du marché. Les personnes intéressées peuvent contacter Marc GUESDON à la CCPV.

Calendrier des travaux 2004



- **Montagny-Sainte-Félicité** : Mur du cimetière (janvier)
- **Feigneux** : Salle communale (février/mars)
- **Betz** : Abords de la Grivette (mars/avril)
- **Vez** : Mur de la cour de l'école (avril/mai)
- **Orrouy** : Lavoir (mai/juin)
- **Bonneuil-en-Valois** : Mur de clôture (juin/juillet)
- **Brégy** : Abords de l'église (septembre)
- **Péroy-les-Gombries** : Mur du cimetière (octobre)
- **Nanteuil-le-Haudouin** : Intérieur de l'église (novembre)
- **Cuvergnon** : Intérieur de l'église (décembre)

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise ?

A savoir !



La CCPV peut vous aider...

Envie d'indépendance, aboutissement personnel, goût d'entreprendre, possibilité de transmettre à ses enfants, création de son propre emploi...

Les stimulations à la création ou à la reprise d'une entreprise sont nombreuses.

Si vous faites partie de ceux qui ont envie de se lancer dans l'aventure, sachez que la CCPV dispose d'une boîte à outils qui peut vous être utile.

Pour tous renseignements concernant les prêts d'honneur ou les bureaux de la pépinière, contactez Nicolas PIRIOU à la CCPV au 03.44.88.05.09.

Vous souhaitez être accompagné ? Vous avez besoin d'un coup de pouce financier ?

La CCPV adhère à la Plate-Forme d'Initiative Locale Oise-Est Initiative.

Cette association propose un accompagnement technique et financier des créateurs et repreneurs d'entreprises dont le siège social est situé sur l'une des 62 communes du Valois. Cet accompagnement, c'est d'abord une **information** sur les démarches à accomplir et les principales étapes de votre projet.

C'est ensuite la possibilité de bénéficier d'un **prêt sans intérêt ni garantie** destiné à renforcer vos fonds propres et à faciliter l'obtention d'un prêt bancaire. Depuis la fin de l'année 1999, 37 créateurs /repreneurs du Valois ont ainsi pu bénéficier d'un prêt estimé en moyenne à 8 000 €.

C'est enfin la possibilité d'être **parrainé** par un chef d'entreprise en exercice et de tirer profit de ses conseils et de son expérience.



Monsieur DUBUISSON, du Plessis-Belleville, a créé son entreprise de marchandises en début d'année.

Il a bénéficié d'un prêt d'honneur de 8 000 € et a été accueilli à la pépinière d'entreprises.

Ici entouré de Laurent NUNS, Président de Oise-Est Initiative et Philippe DRILLET, Président de la CCPV.

Vous êtes à la recherche d'un bureau meublé à prix modéré ?

Beaucoup de créateurs d'entreprises ne savent pas très bien où s'installer quand ils démarrent leur activité. Et les jeunes entreprises n'ont pas toujours les rems suffisamment solides pour s'offrir un local digne de ce nom. La solution consiste alors à s'installer à son domicile. Pas très satisfaisant pour se concentrer, rester motivé ou encore recevoir ses clients...

C'est pourquoi la CCPV a aménagé une pépinière d'entreprises, l'Espace Valois Entreprendre. Il s'agit d'un ensemble de bureaux loués à des prix préférentiels, destinés à accueillir de jeunes entreprises dans un environnement professionnel et dynamisant. C'est aussi un lieu d'échanges où le créateur d'entreprise côtoie ceux qui, comme lui, se sont lancés dans l'aventure.

L'Espace Valois Entreprendre est situé dans le centre d'affaires EGB au Plessis-Belleville, à proximité des services, des commerces et de la gare SNCF. Qui plus est, à quelques encablures seulement de Roissy et de la région parisienne par la RN 2.

Chacun des douze bureaux de l'Espace Valois Entreprendre est loué au prix particulièrement attractif de 150 €/mois charges comprises. En plus de la mise à disposition d'un local meublé d'environ 18 m², vous bénéficiez pour ce prix d'un ensemble complet de services (suivi et accompagnement personnalisé, service d'accueil permanent, télécopieur, gestion du courrier, fonds documentaire et revues spécialisées, mise à disposition d'une salle de réunion, parking).

Par ailleurs, sous réserve d'une modeste participation financière de votre part, des services complémentaires peuvent vous être fournis : transfert d'appels téléphoniques vers l'accueil, travaux de bureautique, photocopies, accès à l'Internet...



Dossier spécial : L'eau dans le Valois

L'eau puisée, traitée, distribuée puis consommée... (Suite)

...doit ensuite être épurée.

Depuis une trentaine d'années, voire plus dans le cas de Crépy-en-Valois, les communes ont réalisé des investissements très importants pour évacuer les eaux usées et les traiter avant leur rejet dans le milieu naturel. Cette étape du cycle de l'eau est d'autant plus cruciale que le Valois se situe en tête de bassins versants, aux sources de rivières affluents de l'Oise et de l'Ourcq qui alimentent Paris en eau. Ces rivières ont un faible pouvoir d'auto-épuration, c'est-à-dire que les organismes vivants (bactéries, algues, etc.) dégradent difficilement les matières polluantes qui y sont déversées. C'est pourquoi la "police de l'eau" (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt) exige que le rejet des stations d'épuration de notre secteur soit faiblement concentré en substances polluantes.

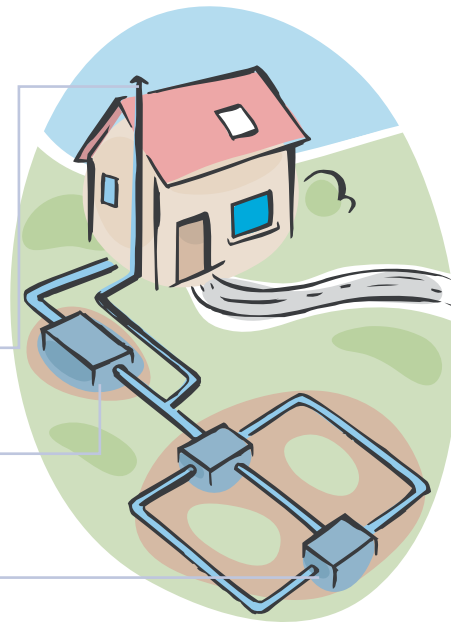
L'assainissement peut être collectif ("tout à l'égout" + station d'épuration) ou individuel ("fosse septique toutes eaux" + épandage).

L'assainissement individuel est propre aux zones où l'habitat est dispersé et concerne environ un quart des habitations du Valois. Il est particulièrement bien adapté dans le cas de maisons isolées, quand le propriétaire dispose d'un terrain suffisamment grand (surface parcellaire supérieure à 700 m²). Mais pour qu'il soit pleinement efficace, il faut que la nature du sol se prête à l'infiltration des eaux usées traitées au niveau du dispositif d'épuration.

Prise d'air : elle sert à assurer la ventilation des gaz produits au niveau de la fosse.

Fosse septique : enterrée à faible profondeur, la fosse collecte toutes les eaux usées de la maison et assure leur prétraitement. Elle doit être vidangée régulièrement.

Dispositif d'épuration : ce dispositif essentiel permet l'épuration des eaux qui sont d'abord dispersées à la surface du sol, puis par écoulement, elles pénètrent dans le sous-sol où se développent des micro-organismes épurateurs.



Assainissement non-collectif

© Agence de l'Eau Seine-Normandie

La CCPV au service de l'eau

La CCPV intervient à différents stades du cycle de l'eau.

En amont tout d'abord. Afin de permettre aux communes et aux syndicats du Valois d'améliorer la sécurité de leur alimentation en eau potable, la CCPV va réaliser une étude qui devrait permettre le développement d'interconnexions entre les unités de distribution existantes ou la recherche de nouvelles ressources.

En aval, la CCPV, partenaire de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Général de l'Oise, aide les communes et les syndicats à financer leurs travaux d'assainissement. La création d'un réseau

de collecte des eaux usées et d'une station d'épuration coûte en effet très cher proportionnellement à la capacité financière de nombreux petits villages du Valois.

La CCPV réfléchit également avec les communes à l'organisation d'un service public de l'assainissement non collectif. En effet, d'ici à janvier 2006, la réglementation impose que les communes concernées par ce mode d'assainissement mettent en place un tel service afin de contrôler le bon fonctionnement des dispositifs individuels et la fréquence des vidanges des fosses septiques toutes eaux. La CCPV aide aussi les communes à rechercher des solutions pour améliorer le

traitement des boues des stations d'épuration et celui des matières de vidange des fosses septiques. Aujourd'hui, ces boues résiduelles sont utilisées comme fertilisants dans l'agriculture, quand leur qualité le permet. Toutefois, les industries agro-alimentaires sont réticentes à ce que les agriculteurs épandent ces "déchets" sur leurs parcelles, par crainte de pollutions éventuelles.

C'est pourquoi, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Chambre d'Agriculture de l'Oise, la CCPV encourage les agriculteurs à mener des travaux pour éviter les pollutions liées à l'utilisation des engrais.

Comprendre sa facture d'eau

Référence abonné	N° du compteur	Ancien relevé	Nouveau relevé	Consommation 150 m ³
DÉTAIL DE FACTURATION				
DISTRIBUTION DE L'EAU				
ABONNEMENT			18,29	5,50
ADDITION D'EAU				
- Part revenant à l'exploitant		0,79	118,50	5,50
- Part investissement	150	0,18	27,00	5,50
AGENCE DE L'EAU				
Préservation des ressources en Eau	150	0,08	12,00	5,50
FNDAE				
Aide au développement des réseaux ruraux	150	0,02	3,00	5,50
Sous-total			178,79 €	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES				
ABONNEMENT			30,49	5,50
COLLECTE ET TRAITEMENT				
- Part revenant à l'exploitant	150	0,63	94,50	5,50
- Part investissement	150	0,18	27,00	5,50
AGENCE DE L'EAU				
Lutte contre la pollution	150	0,34	51,00	5,50
Sous-total			202,99 €	
Total hors-taxes			381,78 €	
T.V.A. (5,50%)			21,00 €	
TOTAL À RÉGLER			402,78 € T.T.C.	
soit un prix du m ³ de 2,68 € T.T.C.				

En réglant votre facture d'eau, ce n'est pas l'eau que vous payez - elle est gratuite - mais tous les services liés à son usage : son prélèvement, sa potabilisation, sa distribution et son épuration.

La facture indique également des taxes et redevances pour des organismes publics tels que les Agences de l'Eau, le Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau, les Voies Navigables de France, etc.

- 1/ Abonnement pour l'eau potable
- 2/ Rémunération des coûts (prélèvement, traitement et acheminement)
- 3/ Financement des installations (captage, potabilisation, renouvellement)
- 4/ Financement de la solidarité (subventions ou prêts pour adductions et assainissements)
- 5/ Volume d'eau consommé (base de calcul)
- 6/ Abonnement pour les eaux usées
- 7/ Rémunération des coûts d'exploitation de la station d'épuration et des réseaux d'assainissement
- 8/ Financement des installations liées à l'assainissement (réseaux et des stations)

En novembre 2002, le prix moyen de l'eau, dans le Valois, était d'environ 2,45 € TTC/m³. Il varie cependant en fonction de la distance entre le lieu de captage et le lieu de distribution, de la qualité de l'eau et des traitements nécessaires, du coût des installations (égouts, stations d'épurations) et du mode de gestion de l'eau (collectivité ou entreprise privée). Le prix du m³ dans le Valois peut ainsi varier de 0,80 € TTC à 5,07 € TTC.

Le Valois et ses principaux cours d'eau



Petit lexique de la gestion de l'eau

L'Agence de l'Eau (Seine-Normandie)

C'est un établissement public de l'Etat qui aide les collectivités, industriels et agriculteurs à réaliser les travaux nécessaires à la préservation de la ressource en eau.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Il s'agit d'un document administratif qui fixe, à l'échelle d'un bassin versant, les objectifs généraux de la gestion de la ressource en eau. Le territoire de la CCPV est couvert par le SAGE de la vallée de l'Automne d'une part et celui de la Nonette d'autre part. Tous les projets ayant une incidence sur la qualité ou la quantité de la ressource en eau disponible doivent se conformer aux prescriptions du SAGE.

Pour toute information sur les SAGE, appelez la DDAE de l'Oise - Service de l'Eau au 03 44 06 43 43 ou la Communauté Locale de l'Eau de l'Automne SIAVAL en mairie de Morienval au 03 44 88 49 48.

Pour tout renseignement complémentaire, appelez la Mission Eau à la CCPV au 03 44 88 05 09.

Petites astuces et bons conseils

Sources : Lyonnaise des Eaux "L'EAU, Petites astuces et bons conseils" et Agence de l'Eau Seine-Normandie

Question de goût

Afin de consommer votre eau dans les meilleures conditions gustatives, quelques gestes simples doivent être respectés :

- 1/ Laissez-la couler un peu, surtout si vous n'avez pas ouvert vos robinets depuis un certain temps, cela permettra d'éliminer l'eau qui a stagné dans vos canalisations.
- 2/ Remplissez votre carafe, laissez-la s'aérer quelques minutes.
- 3/ Bouchez votre carafe puis placez-la au réfrigérateur au moins vingt minutes ; cela évitera que l'eau ne capte les odeurs de poisson ou de melon éventuellement présents.

Votre eau aura ainsi bon goût et elle sera plus rafraîchissante !

Faites chauffer l'eau froide !

L'eau chaude de votre ballon est de moins bonne qualité que l'eau froide qui coule de votre robinet. En effet, les bactéries se développent plus facilement dans l'eau stagnante. Pour vos potages instantanés ou lyophilisés, vos purées..., préférez l'eau froide que vous réchaufferez !

Halte aux gaspillages !

160 litres d'eau, c'est, en France, la consommation moyenne par habitant et par jour. Pas question donc d'alourdir cette consommation en gaspillant ! Un robinet qui goutte, c'est 4 litres/heure qui filent directement dans l'évier, soit 35 000 litres par an. Et une chasse d'eau qui fuit, c'est encore pire : jusqu'à 80 litres/heure !

Exemples de consommations :



© Agence de l'Eau Seine-Normandie

Installation d'assainissement des eaux usées : halte aux branchements sauvages !

Se raccorder au réseau d'évacuation des eaux usées, quand il existe, est le meilleur moyen de préserver l'environnement car les effluents seront ainsi acheminés à la station d'épuration qui les dépolluera avant de restituer une eau compatible avec le milieu naturel. Mais attention, branchements à l'égout et construction de fosses septiques toutes eaux doivent être conformes à des règles techniques précises. En cas de problème de pollution du réseau collectif, votre responsabilité peut être engagée.

Comme des POISONS dans l'eau... L'eau ne digère pas tout !

La pollution est un problème de société. A votre niveau, vous pouvez contribuer à la protection de l'environnement. Aérosols, piles, peintures et solvants, médicaments... Ces produits sont potentiellement polluants. Pour préserver la ressource en eau potable, évitez de les jeter à l'égout ou dans la nature. Demandez conseil au service collecte de la CCPV au 03.44.88.05.09.

Richesses du Valois

Portraits de 3 artisans d'art

Dans tous les métiers d'art, les principales qualités requises sont la passion, la patience, la minutie, l'habileté et... l'amour du travail bien fait.



Pascal ROCHER

Artisan horloger, 45 ans, demeurant au Plessis-Belleville, titulaire d'un CAP horlogerie, exerce cette activité depuis 26 ans. M.Rocher a créé son entreprise en 2000 au centre d'affaires EGB au Plessis-Belleville.

Activités : réparation, restauration, transformation de montres, réveils, horloges, pendules (et même compteurs d'avion)... et fabrication de pièces d'horlogerie. Il s'adresse aux particuliers et aux professionnels. M. Rocher travaille pour un certain nombre de grandes enseignes de la Rue de la Paix ou de la Place Vendôme. Il faut compter entre 5 et 6 heures de travail sur une montre, 12 à 14 heures sur les pendules. Certaines pièces nécessitent un travail de 2 ou 3 jours.

M. Rocher répare environ 3500 pièces d'horlogerie par an. Il travaille beaucoup ! Arrivée à l'atelier : 6h, départ : 21h.

Source : Chambre de Métiers de l'Oise, selon arrêté du 12 décembre 2003 fixant la liste des métiers de l'artisanat d'art (Journal Officiel du 27 décembre 2003). Les activités de peinture n'y sont pas présentées.

Les artisans d'art du Valois

Ils sont 13 dans le Valois à avoir fait de leur passion leur métier. Faute d'espace suffisant dans nos pages, nous n'avons dressé le portrait que de trois d'entre eux. Certains présentent des travaux ou instruments insolites, d'autres des ouvrages raffinés. N'hésitez pas à aller les rencontrer pour découvrir leur profession et peut-être, introduire leurs réalisations dans votre intérieur. Leur spécialité...

...la pierre :

HORCHOLLE ET FILS (Travail de la pierre) : 395, rue de la Fontaine - 60123 BONNEUIL EN VALOIS - tél : 03 44 88 50 30
Philippe LANTRAN (Gravure sur pierre) : 1, allée de l'Etoile - 60800 LEVIGNEN - tél : 03 44 94 09 22
Loretta TRIFIT - L'ATELIER DU JARDIN (Moulage de pierres) : 297, route de Senlis - Hameau de Beaurain - 60800 TRUMILLY - tél : 03 44 54 27 31
SOCIETE MARBRIERE & GRANITIERE du VALOIS (Marbrerie funéraire, travail du marbre) : Moulin du Hameau - 60800 DUVY - tél : 03 44 59 07 93

...le bois :

Bruno PAVARD (Restauration de meubles anciens) : 7, rue Hélène Mathieu - Hameau de Billefont - 60890 AUTHEUIL EN VALOIS - tél : 03 44 94 11 49
Philippe CAZÉ (Dorure ornementaliste sur bois) : 3, rue des Ouches - 60117 VEZ - tél : 03 44 88 50 66
Philippe BARGIEL (Fabrication d'articles pour fumeurs) : 1, rue du Bois de Tillet - 60800 CREPY EN VALOIS - tél : 03 44 59 00 03
Didier HERMAND (Ebénisterie) : 5, place de l'Eglise - 60950 ERMENONVILLE - tél : 03 44 54 49 65
Gérald DEBOFLE (Ebénisterie) : 29, rue de Lizy - 60440 NANTEUIL LE HAUDOIN - tél : 03 44 88 22 18
EBENE DEC' (Ebénisterie) : 48, rue du Bois de Tillet - 60800 CREPY EN VALOIS - tél : 03 44 39 52 78

...les métaux :

Cyril LEGRAIN (Ferrerie d'art) : 1, rue Louis Faussard - 60890 NEUFCHELLES - tél : 03 44 87 60 20
Marco DI CARLO - ARTEC COMPOSITES (Carrosseries auto) : 53, rue Nationale - 60129 BETHANCOURT EN VALOIS - tél : 03 44 88 94 77
Pascal ROCHER - Centre d'affaires EGB (Horlogerie, bijouterie) : 5, avenue Georges Bataille - 60330 LE PLESSIS-BELLEVILLE - tél : 03 44 60 07 61



Philippe LANTRAN

Artisan graveur ornementaliste sur pierre, 41 ans, demeurant à Lévigien. Fils et petit fils de marbriers, il a créé son entreprise en 1989.

Activités : conception et réalisation de gravures de textes et de motifs décoratifs sur la pierre (marbre, granit, calcaire) pour des marbriers funéraires, des décorations (notamment des frises) sur du mobilier d'intérieur pour des particuliers ou des plaques commémoratives pour les collectivités et les institutionnels. Il a notamment travaillé sur la plaque de renseignements du site de Champlieu, bien connu des habitants du Valois. Il travaille souvent à partir de photographies.

Les techniques et les outils utilisés ont évolué avec le temps. Philippe Lantran utilise un marteau pneumatique mais n'a pas abandonné pour autant la massette (marteau) et le gravelet. Les motifs sont ensuite réalisés soit par "gratté" avec une pointe de diamant, soit selon la technique du "pointillisme" qui utilise une pointe au tungstène, soit encore par "lithogravure" à l'aide d'une fraise diamantée.



Philippe CAZÉ

Artisan doreur sur bois, formateur au CFA d'ameublement de Paris, 42 ans, demeurant à Vez (Conseiller Municipal). Titulaire d'un CAP de doreur à la feuille ornementaliste, il exerce cette activité depuis 25 ans. M.Cazé a créé son entreprise en 1999.

Activités : restauration, conservation de bois dorés (cadres, mobilier), reproduction de cadres sculptés. Il travaille surtout pour les institutionnels, musées et Monuments Historiques. Il est par exemple intervenu récemment au Château de La Malmaison, au Château de Chambord ou encore à l'École Nationale de Musique de Paris. En France, il n'existe qu'une soixantaine d'ateliers, le métier est rare. La technique utilisée est originale : la principale matière première du métier est la colle de peau de lapin. Ajoutée à d'autres matières (Blanc d'Espagne, Bol d'Arménie), c'est ce qu'on a trouvé de mieux pour dorer les supports. Les feuilles d'or viennent ensuite habiller l'ensemble. M.Cazé s'est vu décerner le Prix du Travail Manuel par le ROTARY International en 2000.

Événements à vivre en pays de Valois

"35 Clochers en Vallée de l'Automne",
la promenade de saison à ne pas manquer !

Tous les deux ans, l'Office de Tourisme de Crépy en Valois organise, avec l'aide de la CCPV, une très importante manifestation régionale visant à promouvoir le patrimoine du Valois. L'édition 2004 se déroulera les dimanches 12 et 19 septembre 2004 et mettra plus précisément en lumière la richesse des vitraux dans nos édifices religieux.

En Picardie, la Vallée de l'Automne est la région qui compte le plus de monuments classés ou inscrits : églises, abbayes, châteaux, moulins, lavoirs...

La Vallée de l'Automne constitue un site magnifiquement naturel et possède un caractère champêtre fort apprécié. Elle serpente sur 35 kms à partir de Villers-Cotterêts. 35 églises, généralement fermées en temps normal pour prévenir dégradations ou vols, ouvriront leurs portes à l'occasion de cet événement.

Au programme, visites commentées dans les sites les plus prestigieux, expositions relatives au contexte historique, artistique et local dans lequel ont été créés ces vitraux, animations par des maîtres-verriers, conférences, diaporamas, ateliers pour enfants, jeux, concours, rencontres avec les habitants des villages concernés et circuits individuels ou collectifs.



Abbatiale Notre-Dame de Morienvall © David Grouard

Comment découvrir les 35 clochers ?

Circuits individuels :

Un dépliant est en vente à l'Office de Tourisme de Crépy en Valois et de la Vallée de l'Automne.

Circuits guidés en autocar :

"Pléins feux sur les Clochers illuminés jaillissant dans la nuit" avec guide de l'Office de Tourisme

Samedis 11 et 18 septembre 2004

RDV à l'Office de Tourisme à 20h30

"Découverte des 35 Clochers" avec guide, transport et déjeuner

Dimanche 12 septembre 2004

Circuits A et B : RDV à la Gare SNCF à 9h

Dimanche 19 septembre 2004

Circuits C et D : RDV à la Gare SNCF à 18h30

A contempler et écouter sans modération !

"Les clochers de la Vallée de l'Automne en peinture" par Alfred Julia. Cette exposition présentera une trentaine de tableaux réalisés à l'encre par un peintre local passionné par son art. Entrée libre.

Du 5 au 30 septembre 2004

Office de Tourisme de Crépy en Valois

Dans le cadre des "35 Clochers", le service culturel de la CCPV vous propose un spectacle musical, "Paroles d'Automne", sur le thème du vitrail.

Vendredi 10 septembre 2004 Parvis de l'Abbatiale de Morienvall à 21h

Vendredi 17 septembre 2004 Morcourt (Feigneux) à 21h



Église Notre-Dame de Piondron © Georges Lermoud

Abbatiale Notre-Dame de Morienvall © Georges Lermoud

Informations, tarifs, programmes et réservations
**Office de Tourisme de Crépy en Valois
et de la Vallée de l'Automne**
7 rue de Soissons 60800 Crépy en Valois
tél. 03 44 59 03 97
otcrepyvalois@wanadoo.fr - www.mairie-crepy-en-valois.fr

Flash sur 4 communes du Valois

Bouillancy, Brégy, Reez-Fosse-Martin et Villers-Saint-Genest

Dans cette édition, ce sont quatre communes du canton de Betz qui vous sont présentées. Reez-Fosse-Martin ne possède pas d'école et ses enfants sont accueillis à l'école de Bouillancy. Quant au village de Brégy, c'est à lui que revient le privilège d'accueillir les enfants des trois écoles du RPI quotidiennement, pour le déjeuner.

Bouillancy

Maire et délégué : Denis PROFFIT

360 habitants, 1300 ha

2 hameaux : Gueux et La Ferme du Château

Bouillancy tirerait son nom de son environnement marécageux ("bouillon"), à proximité du cours d'eau La Gergogne.

La commune se distingue par la présence d'une imposante église du XII^e siècle, connue pour ses vitraux réalisés par l'Abbé Delille. Ce dernier réalisa bon nombre de vitraux autour de Compiègne et on retrouve une partie de son œuvre, assez curieusement, à Bouillancy. Le village s'est construit depuis sa partie basse puis le développement a gagné le haut du village du fait des terres, plus fertiles.

Dans la partie inférieure, un château appartenait aux Montmorency. Ils en ont été chassés par le Cardinal de Richelieu souhaitant punir l'un des leurs pour s'être battu en duel. Durant la guerre de 1914-1918, Bouillancy a été durant 3 jours au cœur de la Bataille de l'Ourcq (150 morts).

Bouillancy est la commune du RPI qui possède le plus de classes : 4. Son comité des fêtes, commun à Reez, organise chaque année tournois de pétanque, de ping-pong et dîners. Un plateau d'évolution permet de pratiquer basket-ball, tennis, hand-ball et volley-ball. La commune envisage des travaux d'amélioration de ses trottoirs.



Eglise de Bouillancy © CCPV

Brégy

Maire et délégué : Benoît HAQUIN

487 habitants, 1300 ha

Il existait à l'origine deux églises à Brégy : Saint-Germain a été rasée peu après la Révolution et Saint-Pierre, construite au XII^e/XIII^e siècle, a subsisté et possède un magnifique autel du XVII^e.

La commune se distingue par son activité agricole (un élevage laitier) et économique. On y trouve : brasserie/bar/tabac, épicerie/boulangerie, peintre, maçon, électricien, transporteur,

fabricant de peintures, menuisier et maison de convalescence. On remarque aussi le groupe SFA, plus de 100 salariés, installé dans les années 1960, fabricant de sanibroyeurs et cabines de douche.

Brégy abrite une classe CE1, la cantine du RPI, le périscolaire et le centre de loisirs du mercredi. Elle possède son propre Centre de Première Intervention (CPI) alors que les autres communes dépendent de celui de Nanteuille-Haudouin.

Le foyer rural de Brégy propose ping-pong, tennis, ateliers de peinture, gymnastique et danse, loto, brocante et soirées à thèmes.

Une station d'épuration sera mise en service courant juin 2004. Le presbytère va être transformé en 3 appartements et le Chantier-Ecole de la CCPV (cf. page 2) va rénové les abords de l'église en septembre.



Vue de Brégy © CCPV

Reez-Fosse-Martin

Maire et délégué : Dominique GIBERT

130 habitants, 711 ha

2 hameaux : Nogeon et Fosse Martin

D'après Louis Graves, qui a beaucoup écrit sur les communes de l'Oise au XIX^e siècle, Reez constituerait un des lieux les plus anciennement connus du nord de la France. L'histoire voudrait que la forêt de Villers-Cotterêts en ait tiré son nom car, à l'origine, elle s'étendait effectivement jusqu'à Reez (forêt de Retz). Une église existait auparavant à Reez-Fosse-Martin. Au VIII^e siècle, il s'agissait même d'une abbaye, fondée par le Seigneur de Nanteuil. Elle fut détruite au XIV^e siècle, reconstruite, puis à nouveau démolie juste après la Révolution. A l'heure actuelle, le seul édifice religieux qui subsiste dans la commune est donc une petite chapelle.

Nogeon, l'un des deux hameaux, s'est distingué lors de la première guerre mondiale en étant l'un des centres de combat de la célèbre bataille de la Marne, entre les 6 et 9 septembre 1914. Le village est très lié à celui de Bouillancy, où les enfants vont à l'école. De même, ils parta-

gent un comité des fêtes, favorisant des contacts étroits entre la population lors des traditionnels dîners et tournois de pétanque ou ping pong. Cette charmante commune a pour projet immédiat d'améliorer l'éclairage public.



Le calvaire de Reez-Fosse-Martin © CCPV

Villers-Saint-Genest

Maire et délégué : Jean-Claude BARIZET

351 habitants, 943 ha

Le village tire son nom de Saint-Genest, évêque de Clermont-Ferrand. Son église, détruite par les Anglais au XV^e siècle, puis rebâtie et dédiée à Saint-Denis, se distingue par quelques beaux vitraux. Sa façade et son pourtour ont été rénovés par le Chantier-Ecole de la CCPV il y a 5 ans. La commune est celle du canton de Betz qui a connu la plus forte croissance démographique ces dernières années : + 25 % entre 1990 et 1999. Et pour cause, il y fait bon vivre. Chose suffisamment rare pour une petite commune rurale, l'assainissement y est collectif. Des travaux importants ont été réalisés entre 1992 et 2000 pour le mettre en oeuvre et pour apporter également à ses habitants une eau de bonne qualité, provenant de Macquelines.

La commune dispose d'une salle de classe (niveau CP). Outre son Association Sportive et Culturelle, Villers avait, il y a encore 5 ans, une très belle équipe de football. Les nombreux trophées exposés en mairie témoignent de ses belles victoires.

La commune sera bientôt dotée d'une carte communale qui donnera les lignes directrices de l'urbanisation et de l'amélioration du cadre de vie.



Vue de Villers-Saint-Genest © CCPV

Journal de la Communauté de Communes du Pays de Valois

Avec le soutien de :



Rédaction : Commission Communication de la CCPV

et Agence Autrechoz

Directeur de la publication : Philippe Drillet

Secrétaire de la publication : Nicolas Piriou

Création et conception : Agence Autrechoz

Compiègne 03 44 36 74 74

n°ISSN : 1296-4166

Communauté de Communes

du Pays de Valois

Adresse : Rue de la Couture

60440 NANTEUIL LE HAUDOIN

tél : 03 44 88 05 09

fax : 03 44 88 37 45

e-mail : com.valois@wanadoo.fr

site : www.cc-pays-de-valois.fr

Horaires :

Lundi-Mardi :

8h30 - 12h et 13h30 - 17h45

Mercredi-Jeudi :

8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Vendredi :

8h30 - 12h et 13h30 - 16h30